Présentation du programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques

Communauté de communes Val es Dunes
Intervention Conseil Communautaire – 17 février 2022

Siège social – Caen
1 rue Léopold Sédar Senghor
14 460 COLOMBELLES
Tel : 02.31.46.96.50
Mèl : contact.caen@fredon-normandie.fr

Site - Rouen
313 Rue des Champs,
76 230 BOIS GUILLAUME
Tel : 02.77.64.50.31
Mèl : contact.rouen@fredon-normandie.fr

FREDON
NORMANDIE

Pourquoi ce programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques ?

Pourquoi ce programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques ?

Les enjeux environnementaux

Les enjeux économiques

Les enjeux sanitaires

Espèce exotique envahissante : définition

Les piégeurs agréés

FREDON NORMANDIE

Les enjeux de la lutte collective

Les enjeux environnementaux

Les enjeux sanitaires

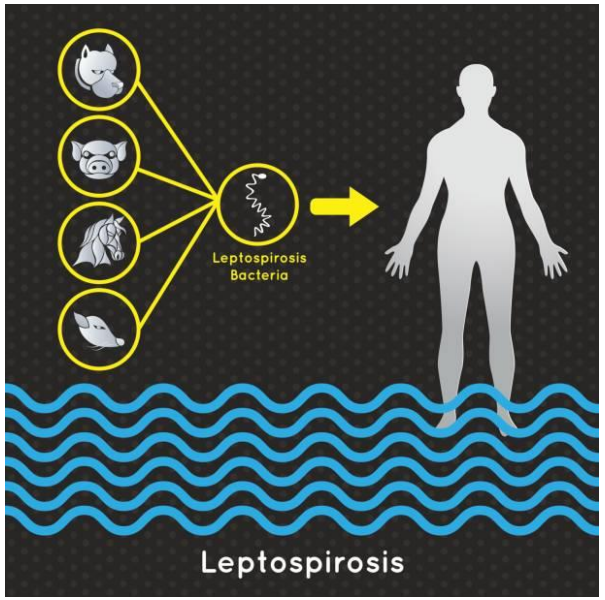

Les enjeux économiques

FREDON NORMANDIE

Espèces exotiques envahissantes

Espèce Exotique Envahissante
qui se développe en dehors de son aire de répartition originelle

Arrivée sans ses prédateurs naturels !!

- 2 à 3 portées par an
- Jusqu'à 9 petits
- Capables de se reproduire dès 6 mois

Espèce disposant de fortes capacités de **croissance**, **multiplication** et **dispersion**, qui prolifère ponctuellement ou durablement dans un milieu au dépend d'autres espèces

FREDON NORMANDIE

Pourquoi ce dispositif ?

Espèces sans prédateur

Espèces à fort pouvoir reproducteur

Acclimatée à tous les milieux aquatiques…voire plus

Des piégeurs agréés

En nombre insuffisant

Sans solution d’équarrissage

FREDON NORMANDIE

Le programme de lutte collective en détails

FREDON
NORMANDIE

Définition du programme

Un réseau de piégeurs

Piégeurs agréés

Piégeurs non agréés

Cages pièges
Gants étanches
Gels hydroalcooliques

Points de collecte :

sacs en papier
congélateur
bac d'équarrissage

Une indemnisation à 3,5€ ou 5€ pour tout rongeur capturé et équarri

FREDON NORMANDIE

Définition du programme

Equipements du piégeur

FREDON NORMANDIE

Définition du programme

Système équarrissage

FREDON NORMANDIE

Définition du programme

Gestion du réseau de piégeurs

- Création – recrutement
- Formation des piégeurs non agréés
- Bulletins actualité
- Distribution du matériel et des consommables

Gestion administrative

- Réunions d'élus
- Réunions de piégeurs
- Gestion des conventions
- Gestion des avis de paiement
- Gestion des stocks de matériel

Coordination
Animation

Gestion de l'équarrissage

- Recherche des sites adaptés des points de collecte
- Installation et mise en œuvre
- Gestion des demandes au quotidien
- Relevé et saisie des registres

Gestion de l'indemnisation

- Organisation des collectes
- Saisies des informations des piégeurs
- Synthèses des informations
- Envoi des indemnisations

FREDON NORMANDIE

Définition du programme

Indemnisation

Collectes des témoins de capture	Mai et octobre
Enregistrement des registres d'équarrissage	Au fur et à mesure
Synthèse de ces éléments	Novembre
Envoi des chèques d'indemnisation aux piégeurs	Décembre

FREDON NORMANDIE

Le financement

Le financement

Volet Coordination – animation

Gestion du réseau de piégeurs
Gestion administrative
Gestion du dispositif d'équarrissage
Gestion de l'indemnisation des piégeurs

16 jours /an

FREDON NORMANDIE

Le financement

Volet Investissements

Matériel

2 cages par an pendant 3 ans = 6 cages par commune au bout des trois ans
2 points de collecte à installer sur le territoire dès la première année.
Amortissement prévu sur 3 ans

Consommables

Gants
Gels hydroalcooliques
Sacs équarrissage

FREDON NORMANDIE

Le financement

	2022	2023	2024
Animation	8 160 €	8 160 €	8 160 €
Investissement	5 824 €	5 927 €	6 033 €
TOTAL	13 984 €	14 087 €	14 193 €

FREDON NORMANDIE

Le financement

Volet Indemnisation

- 3,5 € par rongeur capturé et équarri : tarif de base initial
  peut être amené à évoluer après les investissements

- sur les secteurs en expérimentation 2020 avec participation financière du CD 14, chaque rongeur est indemnisé 5€ :
  3 € pris en charge par le CD 14
  2 € pris en charge par les communautés de communes

FREDON NORMANDIE

Le financement

Volet Indemnisation

- Chiffres constatés sur les territoires engagés en lutte collective en 2021:
  - évaluation basse appliquée à Val es Dunes : 644 captures
  - évaluation haute appliquée à Val es Dunes : 3749 captures
  - Moyenne départementale appliquée à Val es Dunes : 1840 captures

	Estimation basse	Estimation haute	Moyenne départementale
Nombre de captures	644	3749	1840
Montant indemnisation 3,5€ /capture	2 254 €	13 122 €	6 440 €

FREDON NORMANDIE

FREDON
NORMANDIE

MERCI

Siège social – Caen
1 rue Léopold Sédar Senghor
14 460 COLOMBELLES
Tel : 02.31.46.96.50
Mèl : contact.caen@fredon-normandie.fr

Site - Rouen
313 Rue des Champs,
76 230 BOIS GUILLAUME
Tel : 02.77.64.50.31
Mèl : contact.rouen@fredon-normandie.fr